

DELIBERATION DU BUREAU DU 03 AVRIL 2023 – MORBIHAN HABITAT

Le 03 avril 2023 à 17H00, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Morbihan Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 23 mars 2023.

Membres présents : Mme Hortense LE PAPE M. David ROBO M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC Mme Marie-Hélène HERRY (<i>en visioconférence</i>) à partir du point n°11 Membre excusé ayant donné pouvoir : M. Fabrice LOHER à M. Marc BOUTRUCHE	DELIBERATION N°17.BU-2023-04-03	
	LORIENT 9 Quai de Rohan	Fresque murale au Quai de Rohan

Dans le cadre des actions 2022 du budget participatif de la Ville de LORIENT (service Proximité Vie Citoyenne), le projet de fresque murale a été retenu par la Commission « projet ».

L'artiste désigné (M. SAENZ) a prévu d'intervenir sur la façade du pignon Nord/Est (vue sur le port de plaisance) de l'immeuble de Morbihan Habitat, situé 9 Quai de Rohan à LORIENT.

L'œuvre doit être achevée pour le mois de septembre 2023.

La définition de l'esquisse et des couleurs est en cours par le biais d'un cahier des charges fixé par la Ville de LORIENT.

Le financement (30 000 euros) de ce projet est entièrement pris en charge par la Ville de LORIENT.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- valide le projet de fresque murale sur la façade (Nord-Est) d'immeuble du 9 Quai de Rohan à LORIENT,
- autorise le Directeur général à signer la convention d'utilisation du mur de façade, qui comportera notamment l'adresse précise, la surface de la fresque, l'esquisse, les mesures de protection du support, les dispositions d'enlèvement de la fresque, la communication avec les résidents.



